

PASCAL CRITIQUE DE MONTAIGNE: "...IL NE PENSE QU' À MOURIR LACHEMENT ET MOLLEMENT PAR TOUT SON LIVRE"

(*Pensées*, fr.63 éd. Brunschvicg/680 éd. Lafuma)

Contribution à la célébration du quatrième centenaire
de la première édition des *Essais* de Montaigne (1580)

Dans la pensée de Pascal le souvenir de Montaigne constitue l'axe autour duquel pivote constamment sa problématique apologétique. En effet, "homo unius libri" quant aux *Essais*, Pascal trouve l'occasion de faire preuve d'une connaissance approfondie de la pensée de leur auteur dans l'*Entretien avec M. De Sacy* où, opposant Epictète à Montaigne, par le jeu de la dialectique des contraires¹, il laisse apercevoir le rôle propédeutique de la philosophie païenne dans le cadre de l'élaboration d'une apologétique chrétienne. C'est ainsi que, sans se départir des normes du jeu dialectique du "renversement continu du pour au contre"², et après avoir exprimé sa satisfaction de voir Montaigne rabaisser, par sa campagne sceptique, l'orgueil de la philosophie dogmatique, source de toute présomption, Pascal condamne l'auteur des *Essais* d'agir par la suite en païen et de "s'abattre dans la lâcheté" et la "paresse"³ au lieu de poursuivre la quête du vrai bien et de la vérité. Grâce à cette analyse suivie des vues de Pascal sur Montaigne, l'*Entretien de Pascal avec M. de Sacy sur Epictète et Montaigne*⁴ ne laisse de constituer la clé de la dialectique des *Pensées* qui, en raison de leur état fragmentaire, posent des problèmes au niveau du plan⁵ de l'ouvrage et de la clarté de certains passages. Le fragment 63/680⁶ des *Pensées*, qui présente un aspect multidimensionnel de la critique de Montaigne chez Pascal, met, entre autres, l'accent sur les défauts de la morale de l'auteur des *Essais* et, plus

1. Sur la dialectique des contraires chez Pascal, cf. K. Christodoulou, *La contribution de la pensée classique, et en particulier du stoïcisme, dans l'élaboration de la dialectique apologétique de Pascal* (en grec), Athènes, Bibl. Saripolos no 28, 1974, pp. 249-258.

2. Cf. Bl. Pascal, *Pensées*, fr. 328 éd. Brunschvicg (93 éd. Lafuma).

3. Cf. Idem, *Entretien avec M. de Sacy*, in *Oeuvres complètes*, éd. L. Lafuma, Paris, Seuil, 1963, p. 296.

4. Sur les sources et les problèmes que pose cet entretien de Pascal, cf. P. Courcelle, *L'entretien de Pascal et Sacy*, Paris, Vrin, 1960. A. Gounelle, *L'entretien de Pascal avec M. De Sacy*, Paris, P.U.F., 1966.

5. A propos du problème, cf. K. Christodoulou, *op. cit.*, p. 155, n. 5.

6. Le premier chiffre renvoie à l'édition Brunschvicg, le deuxième à celle de Lafuma.

particulièrement, sur son attitude blâmable à l'égard de la mort: "...on ne peut excuser ses sentiments tout païens sur la mort", souligne Pascal; "car il faut renoncer à toute piété, si on ne veut au moins mourir chrétiennement; or, il (Montaigne) ne pense qu'à mourir lâchement et mollement par tout son livre". Ainsi formulée dans le fragment en question, la critique pascalienne soulève trois points de discussion. Le premier laisse entrevoir l'axe autour duquel gravite sans arrêt la pensée de Montaigne dans les *Essais* (cf. "par tout son livre"), alors que le deuxième conditionne un examen critique de sa morale vue à travers le prisme de la doctrine janséniste qui sous-tend le christianisme de Pascal. Le troisième point, enfin, désigné par les adverbes de manière "lâchement" et "mollement", met en relief l'attitude adoptée par le moraliste des *Essais* en face de la mort, attitude qui, indépendamment de la critique de Pascal, ne cesse d'offrir, à côté de son art de vivre, un art de mourir⁷.

S'efforcer de démontrer la fréquence de la pensée de la mort chez Montaigne serait un travail de statistique que ne vise la présente communication. Soulignons en passant les titres des essais, I, XIX, I, XX, et II, XIII⁸, où l'idée de la mort figure nommément, ainsi que les longs paragraphes consacrés à ce sujet et parsemés dans les *Essais*, notamment dans le troisième livre⁹, où ils y sont pour le moins inattendus en raison du fait que ce livre constitue un hymne et un acte de foi à la vie de la part de Montaigne. Quant au point crucial de la critique sévère de Pascal, janséniste convaincu insurgé contre l'attitude "païenne" de Montaigne à l'égard de la mort, celui-ci relève du conflit perpétuel de la grâce et de la nature, qui est à la base de la lutte entre humanisme et anti-humanisme chrétien au dix-septième siècle, lutte dont nous avons essayé d'analyser les motifs dans notre thèse relative au rôle du stoïcisme dans la dialectique apologétique de Pascal¹⁰, et sur laquelle nous jugeons inutile de revenir. Il reste à considérer le troisième point signalé dans le fragment des *Pensées* visant Montaigne, à savoir le reproche de "lâcheté" et de "mollesse" que Pascal inscrit au compte de son adversaire humaniste tout en insistant sur le caractère immuable et uniforme de son attitude épicurienne et sceptique vis-à-vis de la mort maintenue tout au long des *Essais*. Partant de cette dernière remarque de Pascal nous allons

7. Cf. A. Tenenti, *Il senso della morte e l'amore della vita nel rinascimento*, Torino, Einaudi, 1957, pp. 80 sq.

8. Cf. I, XIX: "Qu' il ne faut juger de nostre heur, qu'après la mort", I, XX: "Que philosophe c'est apprendre à mourir", II, XIII: "De juger de la mort d'autrui".

9. Cf. essais, IX, XII, XIII. Cf. D. Stone, "Death in the Third Book", *L'Esprit Créateur*, 8 (1968) 185-193.

10. Cf. *supra*, p. 164, n. 1.

examiner s'il y a lieu de voir une évolution dans la pensée de la mort chez Montaigne et, au cas où il y en aurait une, dans quelle mesure le champ d'application de la thèse de Pascal serait susceptible d'être réduit.

Dépourvue de considération eschatologique¹¹, la méditation de la mort chez l'auteur des *Essais* s'inscrit dans le cadre général de son art de vivre. Associée à la prise de conscience de la vie et de l'individualité, l'idée de la mort, qui a l'air de hanter la pensée du moraliste depuis sa jeunesse¹², se traduit par une curiosité taraudante qui vise à informer la conscience avertie: "(A) et n'est rien de quoy je m'informe si volontiers, que de la mort des hommes...", souligne Montaigne; "ny endroit des histoires, que je remarque si attantivement. (c)...j'ay en particuliere affection cette matiere" (I, XX, p. 90). Nourrie d'information livresque et de l'expérience acquise par la perte de la Boétie et des siens¹³, l'étude de la mort chez le Montaigne des premiers essais, porte-parole à ce sujet de l'angoisse humaine, s'oriente vers la découverte d'un remède efficace susceptible d'affranchir de la crainte de la mort. C'est ainsi que dans le chapitre intitulé *Que le goust des biens et des maux depend en bonne partie de l'opinion que nous en avons* (I, XIV) la mort, considérée par rapport au précepte d'Epictète «ἐφ' ἡμῖν», «οὐκ ἐφ' ἡμῖν»¹⁴ (=en notre puissance ou non), finit par se dissocier de la catégorie du mal. Dans cette même perspective stoïcienne, le souci d'intégrer l'adversaire de la vie dans l'ordre de l'univers ne tend pas moins à prêter à cet ennemi redoutable un visage naturel¹⁵ afin de lui ôter par la suite toute étrangeté et difficulté. Inscrit ainsi à l'école de Sénèque, et proposant, à son exemple, une propédeutique qui vise à "roidir" (I, XX, p. 86), à "dresser" (*ibid.*, p. 91) et à "apriver" (*ibid.*, p. 88) l'âme en vue de "soutenir de pied ferme" et de "combattre" l' "ennemy" (*ibid.*, p. 86), Montaigne s'oppose expressément, au cours de cette première période de méditation de la mort, à la "brutale stupidité" (*ibid.*, p. 84) et à la "nonchalance bestiale" (*ibid.*, p.

11. L' idée de l' immortalité de l' âme n'existe dans les *Essais* ni au sens platonicien, ni au sens chrétien. Cf. H. Friedrich, *Montaigne*, trad. de l'allemand par R. Rovini, Paris, NRF, Gallimard, col. Bibliothèque des Idées, 1968, pp. 302 sq. Cf. M. Dell'Isola, *Etudes sur Montaigne*, Pavia, Mattei, 1913, pp. 51-78. Cf. M. Dreano, *La religion de Montaigne*, nouv. éd., Paris, Nizet, 1969, pp. 174-176.

12. Cf. *Les Essais de Michel de Montaigne*, éd. P. Villey rééd. par V.-L. Saulnier, Paris, P.U.F., 1965, I, XX, p. 87. Toutes les références aux *Essais* renvoient à cette édition.

13. En dehors de son père, d'un oncle et d'un frère, Montaigne a perdu cinq enfants en bas âge. Cf. D. Frame, *Montaigne's Discovery of Man. The Humanization of a Humanist*, N. York, Columbia Univ. Press, 1955, p. 7.

14. Cf. Epictète, *Manuel*, I, 1-2.

15. Le terme "naturel", employé dans le domaine de la mort, subit sous la plume de Montaigne le contrecoup de l'évolution de sa pensée. Cf. N. Dow, *The Concept and Term "Nature" in Montaigne's Essays*, Philadelphia, 1940, p. 20. Cf. *infra*, p. 173, n. 49.

86) de tous ceux qui, par le manque du souci de la mort, ne veulent pas enregistrer ce problème d'ordre capital. Il reste à se demander, de ce qui précède, dans quelle mesure cette attitude morale réfléchie et tendue, qui rappelle la gymnastique et l'ascèse stoïco-chrétienne, paraît susceptible de conciliation avec l'idée d'une mort "lâche" et "molle", donc exempte de peine, de difficulté et de tension, à laquelle, au dire de Pascal, Montaigne ne fait qu'aspirer tout au long des *Essais*.

La question pourrait souffrir une réponse dans la mesure où cette mobilisation des forces de l'âme, requise à cette époque par Montaigne en vue d'un affrontement victorieux de la mort, conditionne, par le mépris de cet adversaire effrayant, l'état d'aise et de commodité auquel l'auteur rêve sans cesse par tempérament et par conviction. Mais cet état d'absence de peine et de difficulté, acquis au prix d'un effort soutenu et d'une tension de la volonté, correspond-il en réalité à l'idée de paresse voluptueuse que Pascal semble insinuer en critiquant, à propos de la mort, l'attitude de l'auteur aux "meurs molles"¹⁶? Au point où l'on en est, une étude plus serrée du vocabulaire des *Essais* relatif à la mort s'avèrerait révélatrice. Or, une enquête sur le vocabulaire des premiers essais ayant trait à la mort¹⁷ nous informe que des expressions telles que "à mon aise"¹⁸, "en repos"¹⁹, indicatifs d'un état d'âme, apparaissent sous la plume de Montaigne associées à l'idée d'un entraînement préalable qui vise à affranchir de la peur de la mort, et dont cet état d'âme représente le but à atteindre. D'autres termes tels que "aisance" et "facilité", utilisés toujours dans le contexte de la mort, bien qu'ils apparaissent dans un essai beaucoup plus avancé²⁰, ne laissent, à leur tour, d'obéir aux lois de la même association d'idées. Faut-il ajouter qu'au cours de cette première période de préoccupation morale de la part de Montaigne les termes de "lâcheté" et de "mollesse" font en général défaut dans le vocabulaire des *Essais*? Examinant toujours les chapitres qui illustrent la première étape de la pensée de la mort chez Montaigne, on lit dans l'essai *Qu'il ne faut juger de nostre heur (=bonheur) qu'après la mort*, où l'auteur laisse entrevoir le désir de faire une belle mort qui ne

16. Cf. *Les Essais*..., III, III, p. 820: "(B) Mes meurs molles, ennemies de toute aigreur et aspreté..."; cf. *ibid.*, p. 823. Cf. *ibid.*, III, X, p. 1003: "(B) J' ay... le sens delicat et mol"; cf. *ibid.*, p. 1004: "(B) Je... desire mollement ce que je desire".

17. Cf., en particulier, les essais I, XIV, I, XIX, et I, XX.

18. Cf. *Les Essais*..., I, XX, pp. 85-86. Cf. *infra*, p. 169. L'expression "à mon aise", insérée timidement dans la phrase de Montaigne, semble réfutée par la suite du texte. Cf., toutefois, *ibid.*, II, XXVIII, p. 703, où la même expression, lancée d'un air résolu cette fois, vient couronner le travail préparatoire en vue de la mort.

19. Cf. *ibid.*, I, XX, p. 91.

20. Cf. *Ibid.*, II, XI, p. 425: "(A) L' aissance... de cette mort (celle de Caton d' Utique), et cette facilité qu' il avoit acquise par la force de son âme...".

déménte pas sa vie et qui fasse preuve des qualités de son âme: "(B) Au jugement de la vie d'autrui, je regarde tousjours comment s'est porté le bout; et des principaux estudes²¹ de la mienne, c'est qu'il se porte bien, c'est à dire quietement et seurement" (I, XIX, p. 80). Addition de 1588 au texte primitif daté des environs de 1572²², ce passage ne laisse pas de marquer une évolution dans la pensée de l'auteur qui, loin à cette date de rêver à une belle mort exemplaire et glorieuse, comme il rêvait autrefois au temps de la première version du chapitre, se contente d'une fin de vie tranquille mais non dépourvue de courage et de fermeté. Après 1588 la substitution de "sourdement" à "seurement", dans ce passage ajouté à l'essai primitif, souligne d'une façon plus accentuée la transformation de l'attitude de Montaigne qui, ayant, en second lieu, aspiré à une mort tranquille mais qui laisse apparaître la sûreté et la constance de son caractère, déclare à cette heure préférer une mort sans bruit (cf. "sourdement"), donc sans ostentation, discrète et imperceptible aux autres. Ce refus d'adopter les manières ostentatoires de la morale stoïcienne, et le désir de souscrire au précepte épicurien "cache ta vie" (*λάθε θιώσας*)²³ sont visibles dans un chapitre dominant du troisième livre des *Essais* où la connaissance de soi et la conscience d'appartenir à une humanité moyenne marchent de pair avec le souci d'individualiser l'acte de la mort: "(B) Je ne suis point arrivé à cette vigueur desdaigneuse", écrit Montaigne, "qui se fortifie en soy-mesme, que rien n'ayde, ny ne trouble; je suis d'un point plus bas²⁴. Je cherche à coniller (=me cacher) et à me desrober de ce passage, non par crainte, mais par art. Ce n'est pas mon advis de faire en cette action preuve ou montre de ma constance. Pour qui? Lors cessera tout le droict et interest que j'ay à la reputation. Je me contente d'une mort recueillie en soy, quiete et solitaire, toute mienne, convenable à ma vie retirée et privée... Cette partie n'est pas du rolle de la société: c'est l'acte à un seul personnage" (III, IX, pp. 978-979)²⁵.

Ce nouvel idéal de mort centré sur le souci de l'individualité n'est pas dépourvu de l'idée de commodité, d'aisance et de plaisir qu'on découvre dans les termes analogues dont Montaigne se sert toutes les fois qu'il donne les coordonnées de ses goûts et de son art de vivre. Tous ces traits particuliers de la morale du Montaigne des essais mûrs ne laissent

21. Le terme "estude", provenant du latin "studium", est tantôt du masculin tantôt du féminin sous la plume de Montaigne; cf. *Les Essais*..., III, V, p. 841: "cette belle estude". Au sujet de l'étude de la mort chez Montaigne, cf. J. Starobinski, "Montaigne: Des morts exemplaires à la vie sans exemple", *Critique*, 24 (1968) 923-935.

22. Cf. *Les Essais*..., I, XIX, p. -78, où la datation de Villey.

23. Cf. J. Brun, *L'épicurisme*, Paris, P.U.F., 3e éd., 1966, p. 109.

24. Cf. *Les Essais*..., III, X, p. 1015, où Montaigne revient à cette idée.

25. A propos de "l'acte à un seul personnage", cf. L. Brunschvicg, *Pascal et Descartes lecteurs de Montaigne*, N.York - Paris, Brentano's, 1944, p. 106.

pas de percer dans les premiers chapitres de son livre dont la problématique semble souvent démentie par les thèses finales de l'auteur²⁶. C'est ainsi que dans un des premiers essais intitulé *Que philosopher c'est apprendre à mourir*, essai parsemé de souvenirs stoïco-épicuriens²⁷, on lit à propos de la mort: "(A) Qu'import' il, me direz-vous, comment que ce soit, pourveu qu'on ne s'en donne point de peine? Je suis de cet avis, et en quelque maniere qu'on se puisse mettre à l'abri des coups, fut ce sous la peau d'un veau, je ne suis pas homme qui y reculasse. Car il me suffit de passer (=la vie) à mon aise; et le meilleur jeu que je me puisse donner, je le prens, si peu glorieux et exemplaire que vous voudrez" (I, XX, pp. 85-86). Dans ce même essai représentatif de l'attitude tendue de Montaigne vis-à-vis de la mort, on lit de même: "(A) Je veux qu'on agisse... et que la mort me treuve plantant mes chous, mais nonchalant d'elle, et encore plus de mon jardin imparfait" (*ibid.*, p. 89). Sans passer sous silence le problème de la date de composition de ces passages²⁸, faut-il souligner que tout le Montaigne des derniers essais est "en puissance" dans ces deux extraits qui laissent préfigurer non seulement le souriant inventeur d'ingénieux accommodements et le paresseux soucieux d'aise, mais aussi l'épicurien passionné de prolonger les plaisirs de la vie jusqu'aux confins de la mort? Mais si toutefois, malgré ces vaines tentatives d'accommodement avec la crainte de la mort, dont parle Montaigne dans le premier des passages cités, l'état d'aise demeure à cette époque l'apanage d'une longue préparation²⁹, d'une "premeditation"³⁰ de la mort - apanage que la mort stoïcienne de Caton d'Utique ne fait qu'illustrer aux yeux de notre auteur³¹ - il n'en faut pas pour autant perdre

26. Cf., en particulier, l'essai I, XX, où la mort est considérée comme "le but de nostre carrière... l'objet necessaire de nostre visée" (p. 84), et l'essai III, XII, où, au contraire, elle figure comme le "bout", la "fin", l'extrémité de la vie (pp. 1051-1052). Cf. aussi dans les mêmes essais l'opposition entre l'idée de "brutale stupidité" (p. 84) et de "nonchalance bestiale" (p. 86) et celle relative à "l'escolle de bestise" (p. 1052). Au sujet de cette évolution, cf. J.-P. Boon, "La pensée de Montaigne sur la mort a-t-elle évolué? *Modern Language Notes*, 80 (1965) 307-317.

27. Pour ce qui est de souvenirs épicuriens, cf. l'exhortation de la nature, à la fin de l'essai, qui foisonne de passages pris chez Lucrèce.

28. Il est probable que le texte de l'essai primitif, qui date de 1572, a été remanié avant 1580, date de la première édition des *Essais*. Cf. *Les Essais...*, p. 81; cf. H. Friedrich, *op. cit.*, p. 278.

29. Villey appelle du nom de "méthode de préparation" cette attitude réfléchie en vue de la mort qu'on remarque dans les essais I, XIV, I, XIX, I, XX, etc., et qu'il oppose à celle des derniers essais régie par "la méthode de diversion" d'après laquelle, toujours selon Montaigne, il est préférable de détourner la pensée de l'idée de la mort. Cf. *infra*, p. 171, n. 43. A propos du sujet, cf. M. Dreano, "Montaigne et la préparation à la mort", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 22 (1960) 151-171.

30. Cf. *Les Essais...*, I, XX, p. 87.

31. Cf. *supra*, p. 167, n. 20. Cf. *Les Essais...*, II, XXVIII, p. 703.

de vue que ce désir de créer des conditions de commodité et de facilité dans la mort paraît, au cours de cette période de méditation de l'humanité, dépourvu de tout sens de plaisir et de volupté.

La notion de plaisir semble poindre dans la pensée de Montaigne après l'accident de sa chute de cheval, dont il parle dans l'essai *De l'exercitation*³², et au cours duquel, à ce qu'il dit, il a "essayé"³³ la mort. Est-ce après cette expérience que l'auteur pense que "c'est bien loing au delà de ne craindre point la mort, que de la vouloir taster et savourer" (II, XIII, p. 609)³⁴? Toujours est-il que l'idée exprime de plaisir et de volupté³⁵ dans la mort ne semble apparaître clairement que dans le troisième livre des *Essais* combinée aux notions de mollesse, de nonchalance et de lâcheté qui feront l'objet de la critique sévère de Pascal. Dans le chapitre *De la vanité* Montaigne avoue: "(B) Je tire par foys le moyen de me fermer contre ces considerations de la nonchalance et lâcheté (sic)... Il m'advient souvent d'imaginer³⁶ avec quelque plaisir les dangiers mortels et les attendre: je me plonge la teste baissée stupidement dans la mort, sans la considerer et recognoistre, comme dans une profondeur muette et obscure qui m'engloutit d'un saut et accable en un instant d'un puissant sommeil plein d'insipidité (=d'insensibilité) et d'indolence" (III, IX, p. 971). Ce goût épicurien de la mort qui scandalisa Port-Royal³⁷, et qui ne cesse

32. Cf. *ibid.*, II, VI, p. 374: "Il me sembloit que ma vie ne me tenait plus qu'au bout des lèvres; je fermois les yeux pour ayder, ce me sembloit, à la pousser hors, et prenois plaisir à m'alanguir et à me laisser aller. C'estoit une imagination qui ne faisait que nager superficiellement en mon ame, aussi tendre et aussi foible que tout le reste, mais à la verité non seulement exempte de desespoir, ainsi meslé à cette douceur que sentent ceux qui se laissent glisser au sommeil...". L'accident auquel Montaigne se réfère semble avoir eu lieu entre 1567 et 1570. Quant à la date de composition de cet essai, Villey la place entre 1573 et 1574. Cf. *Les Essais...*, II, VI, introduction. Cf. *ibid.*, II, XIII, p. 609, où l'exemple de la mort du philosophe Cléanthe.

33. Cf. *ibid.*, II, VI, p. 375: "à présent que je l'ai essayé par effect". Le terme "essayé" manque dans l'édition de Saulnier; il s'agit sans doute d'une erreur d'imprimerie. Au sujet de cette expérience de la mort chez Montaigne, cf. G. P. Norton, *Montaigne and the Introspective Mind*, The Hague-Paris, Mouton, 1975, pp. 112 sq. Cf. Fr. Premk-Skerlac, *La signification du moment présent et l'idée de la mort chez M. de Montaigne*, Zürich, 1973, pp. 56 sq.

34. Cf. *Les Essais...*, II, VI, p. 371: "Il s'est trouvé anciennement des hommes..., qu' ils ont essayé en la mort mesme de la gouter et savourer". Sur la date de composition des essais II, VI et II, XIII, cf. *Les Essais...*, II, XIII, p. 605, introduction.

35. Cf., toutefois, *ibid.*, II, XI, p. 424, où les notions de plaisir et de volupté s'emploient à propos de la mort stoïcienne de Caton. Malgré ce fait, on ne saurait associer ces notions en question à l'idée de mollesse et de lâcheté au sens épicurien où Montaigne l'entendra plus tard.

36. Cf. *ibid.*, III, XI, p. 984: "(C) Mon imagination m'en (=la mort) présente quelque visage facile et... désirable".

37. Cf. P. Nicole, *Essais de morale*, Paris, 1714, ch. XXIX, Des plaisirs, pp. 213-214 (pris chez M. Dreano, *op.cit.*, p. 303). Cf. A. Arnauld et P. Nicole, *La logique ou l'art de penser*, éd. P. Clair et Fr. Girbal, Paris, P.U.F., 1965, III, XX, VI, p. 269.

de trahir un désir d'anéantissement prompt et insensible, est visible dans de nombreux passages des essais mûrs où la notion de facilité, de douceur et de mollesse voluptueuse³⁸ est étroitement liée à l'acte instantané de mourir, acte qui hante³⁹ plus la pensée de Montaigne que l'idée d'"estre mort"⁴⁰. Et Pascal n'est pas dupe de cette préoccupation constante de l'auteur des *Essais* lors qu'il écrit à son sujet, et à propos de la mort, "qu'il ne pense qu'à mourir" pour souligner perspicacement la hantise chez lui de l'acte de mourir.

Mais en dehors du souci d'enrober d'un voile voluptueux l'acte autrement pénible de mourir, l'idée de nonchalance à l'égard de la mort, que l'exemple de Socrate condamné⁴¹ et des paysans mourant de la peste à Bordeaux⁴² illustrent de la meilleure façon dans les essais avancés, ne marque que l'étape finale de la pensée de la mort chez Montaigne, étape dominée par l'effort d'un oubli plus ou moins conscient et volontaire de la mort, qui rappelle de très près la méthode de "diversion"⁴³. Au terme de la recherche morale dans les *Essais*, cette

38. Cf. *Les Essais*..., III, IX, pp. 983-984: "(B) La mort a des formes plus aisées les unes que les autres, et prend diverses qualités, selon la fantasie de chacun. Entre les naturelles, celle qui vient d'affoiblissement et appesantissement me semble molle et douce... Pourroit on pas la rendre encore voluptueuse...? Mais entre les hommes... il s'en est trouvé... qui l'ont comme endormie par la mollesse de leurs apprests. Ils l'ont faite couler et glisser parmy la lacheté de leurs passetemps accoustumés...". Cf. *ibid.*, II, XIX, p. 671, où il est question de la mort de Julien l'Apostat.

39. Cf. *ibid.*, III, IX, pp. 983-984: "(B)... en voyageant je n'arrive gueres en logis où il ne me passe la fantasie si j'y pourray estre malade et mourir à mon aise. Je veux estre logé en lieu qui me soit bien particulier, sans bruit, non sale, ou fumeux ou estouffé: Je cherche à flatter la mort par ces frivoles circonstances, ou, pour mieux dire, à me descharger de tout autre empeschement, affin que je n'aye qu'à m'attendre à elle, qui me poiera volontiers assez sans autre recharge. Je veux qu'elle ayt sa part à l'aisance et commodité de ma vie... Ce n'est qu'un instant, mais il est de tel pois que je donneroy volontiers plusieurs jours de ma vie pour le passer à ma mode".

40. Cf. *ibid.*, p. 971: "(B) Je ne m'estrange pas tant de l'estre mort comme j'entre en confidence avec le mourir"; cf. *ibid.*, II, XI, p. 430: "(A) Les morts, je ne les plains guiere, et les envierois plutost mais je plains bien fort les mourans".

41. Cf. *ibid.*, III, XII, p. 1054: "(B) Certes une si nonchallante et molle consideration de sa mort meritoit que la posterité la considerast d'autant plus pour luy"; cf. *ibid.*, II, XI, p. 425; cf. *ibid.*, II, XIII, pp. 608-609.

42. Cf. *ibid.*, III, XII, pp. 1040-1041, 1052. Soulignons que cette épidémie de peste a eu lieu en 1585 au moment où Montaigne allait transmettre ses fonctions de maire de Bordeaux.

43. Comme Montaigne l'explique dans l'essai III, IV, la méthode de diversion consiste à fixer le moins possible la pensée sur une idée pénible, à y penser le moins qu'il se peut. Cf. *ibid.*, p. 830, introduction. Cf. P. Villey, *Les Essais de Montaigne*, Paris, Nizet, 1972, pp. 120 sq. Cf. H. Friedrich, *op. cit.*, pp. 294 sq. Cf. J.-P. Boon, *Montaigne gentilhomme et essayiste*, Paris, Ed. Universitaires, 1971, pp. 73 sq. Pascal se souviendra de cette méthode dans les fragments consacrés au divertissement. Cf. B. Croquette, *Pascal et Montaigne*, Genève, Droz, 1974, pp. 31 sq. Cf. J. Mesnard, "De la "diversion" au "divertissement", *Mémorial du 1er Congrès International des Etudes Montaignistes* (1963), Bordeaux, Taffard, 1964, pp. 123-128.

considération nonchalante de la mort souligne l'attitude paisible de Montaigne qui, s'étant définitivement réconcilié avec l'ancien ennemi de la vie, cesse à présent de le considérer comme le centre des préoccupations humaines, comme "le but de nostre carrière"⁴⁴. Ce qui importe à cette heure dans la pensée mûrie du moraliste, pensée dont l'axe est visiblement déplacé, c'est la priorité de l'acte de vivre sur le mourir, c'est le soin d' "allonger les offices de la vie tant qu' on peut" (I, XX, p. 89), quitte à ignorer l' idée de la mort. "Bout"⁴⁵ naturel et acte insignifiant de la vie, la mort devient à ce moment précis de la méditation de l'auteur un épisode indigne d'attention particulière. "(C) Je voyois nonchalamment la mort", écrit Montaigne, "quand je la voyois universellement, comme fin de la vie" (III, IV. p. 837). S'étant étroitement associée à l'acte de vivre, auquel elle s'avère inhérente, et ayant cessé d'exister d'une manière autonome, la mort se ramène, en dernière analyse, dans le cadre du savoir vivre et reçoit de la vie son contenu qualificatif: "(C) Si nous avons sçeu vivre constamment et tranquillement, nous sçaurons mourir de mesme" (III,XII,p.1051), conclut Montaigne.

Si, d'après ce qui précède, la pensée de la mort chez Montaigne se révèle avoir évolué d'une façon sensible, peut on, dans ces conditions, admettre en bloc la critique de Pascal qui prétend unifier, en la revêtant d'un manteau "sceptico-épicurien", l'attitude progressive du sage périgourdin vis-à-vis de la mort? Même si l'on justifie les raisons d'ordre apologétique qui obligent le penseur janséniste à dénoncer le "doux et mol chevet"⁴⁶ d' "ignorance" et d' "incuriosité" sur lequel l'auteur de l'*Apologie de Raymond Sebond* aime reposer, après la crise sceptique de 1576, sa "teste bien faicte"⁴⁷, peut-on s'empêcher, de ce fait, de se demander pourquoi, en raison de ces mêmes motifs apologétiques, on doit passer sous silence l'enseignement relatif à la mort du Montaigne des premiers essais, enseignement qui, malgré le manque apparent de préoccupations métaphysiques, fourmille de résonances chrétiennes⁴⁸? Compte tenu de cette apparence stoïco-chrétienne de la pensée de Montaigne, il est visible qu'il faut dissocier les notions d'aise, de commodité et de repos, relatives à la mort, de toute nuance épicurienne afin de les inscrire à l'effort réglementaire de la vie que le moraliste entreprend au cours de cette période. Associées au souci de régler l'attitude humaine

44. Cf. *supra*, p. 169, n. 26.

45. Cf. *ibid.*

46. Cf. G. Tronquart, «Pour une interprétation cosmique du "Mol Chevet", *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, 3e série, no 1(1957) 28-32.

47. Cf. *Les Essais*..., III, XIII, p. 1073. Cf. Pascal, *Entretien avec M. de Saci*..., p. 296.

48. Cf. *Les Essais*..., I, XX, pp. 83 sq. Sur les rapports de ces résonances chrétiennes avec le stoïcisme et l'épicurisme, cf. Fr. Rider, *The Dialectic of Selfhood in Montaigne*, California, Stanford Univ. Press, 1973, pp. 35 sq.

face à la mort, ces notions, qui conditionnent un état d'âme souhaitable, apparaissent comme le couronnement d'un exercice assidu, comme le fruit d'une victoire triomphale remportée sur la peur de la mort. Faut-il ajouter que cette attitude courageuse vis-à-vis de la mort se prolonge dans la pensée mûrie de Montaigne, grâce à d'autres sources d'inspiration cette fois, au delà de l'attitude épicurienne visible dans le deuxième et, surtout, dans le troisième livre des *Essais* et que Pascal considère comme la seule représentative de la pensée de Montaigne? Ces nouvelles sources d'inspiration se rattachent à ce que Villey appelle "la philosophie de la nature"⁴⁹ chez Montaigne, philosophie qui consiste dans la confiance illimitée à l'idée de Nature et dans l'acceptation paisible de ses lois, indépendamment de toute réflexion philosophique. A ce que Montaigne écrit dans une addition de l'exemplaire de Bordeaux, "(C) l'extreme degré de traicter courageusement la mort, et le plus naturel, c'est la voir non seulement sans estonnement (=trouble profond), mais sans soin (=souci), continuant libre le train de la vie jusques dans elle" (II, XXI, p. 679)⁵⁰. Au terme de la composition des *Essais*, où l'idée de la mort semble s'éloigner discrètement du centre de la pensée de l'auteur pour céder le pas au plaisir infini de vivre et au soin de "jouyr loialement" de l' "estre"⁵¹, n'est-il pas évident que Montaigne, loin à cette heure de "penser à mourir", comme Pascal l'indique, ne pense plus qu' à vivre et à se défendre de "troubler la vie par le soing de la mort". (III, XII, p. 1051)?

49. Cf. P. Villey, *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne*, 2 vol., Paris, Hachette, 1933, t. II, pp. 390 sq., en particulier pp. 401 sq. Cf. H. Friedrich, *op. cit.*, pp. 330 sq., où l'aperçu de l'idée de nature chez Montaigne.

50. Cf. J.-P. Boon, *op. cit.*, pp. 81 sq.

51. Cf. *Les Essais*..., III, XIII, p. 1115: "(B) C' est une absolue perfection, et comme divine, de sçavoir jouyr loialement de son estre. Nous cherchons d'autres conditions, pour n'entendre l'usage des nostres, et sortons hors de nous, pour ne sçavoir quel il y fait". Cf. J. Choron, *La mort et la pensée occidentale*, Paris, Payot, 1969, p. 90. Cf. F. Joukovsky, *Montaigne et le problème du temps*, Paris, Nizet, 1972, pp. 193 sq. et 73 sq.

ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Κυριακή Ε. Χριστοδούλου, *Ἡ κριτική τοῦ Montaigne παρὰ Pascal: «...Σ' ὅλο του τὸ βιβλίον δὲν σκέπτεται παρὰ νὰ πεθάνει κατὰ τρόπο μαλθακὸ καὶ ἀνώδυνον»* (Pascal, *Στοχασμοί*, ἀπ. 63 ἔκδ. Brunshvicg/680 ἔκδ. Lafuma)

Homo unius libri ὡς πρὸς τὰ *Δοκίμια* τοῦ Montaigne, ὁ Pascal δὲν διστάζει νὰ ἐπικρίνει τὸν συγγραφέα τοὺς κάθε φορά πού οἱ ἀνάγκες τοῦ ἀπολογητικοῦ του ἔργου τὸ καλοῦν. Τὸ ὑπ' ἀρ. 63 ἀπόσπασμα τῶν *Στοχασμῶν* (ἔκδ. Brunshvicg/680 ἔκδ. Lafuma) ἀποτελεῖ τυπικὸ δείγμα τῆς πασκαλικῆς κριτικῆς πού στοχεύει κυρίως τὴν ἠθικὴ τοῦ Montaigne καί, ἰδιαίτερα, τὸν «παγανιστικὸ» τρόπο μὲ τὸν ὁποῖο αὐτὸς ἀντιμετωπίζει τὸν θάνατο. Παρακάμπτοντας τοὺς λόγους πού ὑποχρεώνουν τὸν Pascal, ἰανσενιστὴ ἐκ πεποιθήσεως, νὰ καταγγεῖλει τὴν προβληματικὴ τοῦ θανάτου στὸ ἔργο τοῦ ἀνθρωπιστοῦ τῆς Ἀναγεννήσεως (λόγους πού πηγάζουν ἀπὸ τὴν διηνεκὴ ἀντιμαχίαν μεταξὺ φύσεως καὶ χάριτος, μεταξὺ ἀνθρωπισμοῦ καὶ χριστιανικοῦ ἀντι-ανθρωπισμοῦ), ἡ ἐργασία αὕτη ἀποσκοπεῖ στὸ νὰ περιστείλει τὸ πεδίο ἐφαρμογῆς τῶν πασκαλικῶν θέσεων, οἱ ὁποῖες τείνουν νὰ γενικεύσουν τὴν σκεπτικο-ἐπικούρεια στάση τοῦ Montaigne στὰ *Δοκίμια*, ἐνῶ μιὰ ἐπισταμένη μελέτη τοὺς καθιστᾷ ἐμφανέες πῶς ἡ προβληματικὴ τοῦ θανάτου σ' αὐτὰ ἀκολουθεῖ μιὰ ἐξελικτικὴ πορεία, πράγμα πού ἐπιτρέπει, ὡς ἐκ τούτου, νὰ περιορίσουμε τὴν ἔκταση τῆς πασκαλικῆς κριτικῆς.